



ORDRE PROFESSIONNEL  
DES SEXOLOGUES  
DU QUÉBEC

---

## APPEL DE CANDIDATURE

### COMITÉ D'INSPECTION PROFESSIONNELLE

---

#### **Qu'est-ce que l'inspection professionnelle?**

Il s'agit d'un outil essentiel de protection du public visant la surveillance de la pratique des membres d'un ordre afin de s'assurer de leur compétence professionnelle. À cette fin, des questionnaires d'autoévaluation sont analysés et des visites d'inspection sont effectuées dans les milieux de pratique des membres.

L'Ordre professionnel des sexologues du Québec fait appel aux sexologues psychothérapeutes œuvrant en pratique privée afin d'obtenir la candidature d'un(e) sexologue pour siéger au comité d'inspection professionnelle de l'Ordre. En effet, puisque l'inspection professionnelle vise tous les sexologues peu importe leur champ de pratique, il serait pertinent d'avoir au sein du comité un(e) sexologue psychothérapeute qui saura guider le comité quant à la pratique sexologique en cabinet privé.

#### **Les objectifs ciblés par le CIP de l'OPSQ sont :**

- Assurer la protection du public;
- Veiller au maintien et à l'amélioration de la qualité des actes posés par les sexologues;
- Soutenir les membres dans l'amélioration continue de leur pratique en regard des compétences et des enjeux éthiques et légaux relatifs à la profession de sexologue;
- Prévenir en détectant les éléments causant ou pouvant causer des préjudices au public;
- Formuler des recommandations aux membres ainsi qu'au CA, quant aux normes de pratique régissant l'exercice de la profession de sexologue;
- Solliciter les membres quant à la bonification des mécanismes et instruments utilisés aux fins des inspections professionnelles.

#### **Les principales tâches du comité de travail seront, entre autres, de :**

- Préparer le programme d'inspection annuelle de l'OPSQ;
- Bonifier le questionnaire d'auto-évaluation ou autres outils relatifs à l'inspection;
- Procéder à l'analyse du rapport d'inspection remis par les inspecteurs.

**Les critères de sélection sont :**

- Être membre en règle de l'OPSQ;
- Détenir un diplôme en sexologie (baccalauréat ou maîtrise profil rechercheintervention ou clinique);
- Connaissance de la diversité des secteurs de pratique de la sexologie;
- Détenir une bonne crédibilité professionnelle;
- Être actif dans la profession et détenir une expérience de travail valable, diversifiée et reconnue de la sexologie d'au moins 8 ans;
- Capacité de travailler en concertation;
- Excellente capacité de rédaction;
- Détenir de bonnes habiletés relationnelles et être diplomate;
- Faire preuve d'autonomie, de discernement, de rigueur et de maturité professionnelle;
- Disponibilité active pour des réunions le soir à Montréal ou via Skype ainsi que pour du télétravail (rédaction).

**Autres considérations :**

- Travail de type contractuel rémunéré par jeton ;
- L'horaire de travail dépend du programme d'inspection adopté par le conseil d'administration (environ 1 fois par mois).

Si le défi vous intéresse, vous devez faire parvenir, d'ici **le 31 janvier 2019**, votre candidature accompagnée d'une lettre d'intention et de votre Curriculum Vitae à : [info@opsq.org](mailto:info@opsq.org)

Les candidatures retenues seront convoquées en entrevue. Seules les personnes convoquées seront rappelées.

